



TARIFICATION 2026

COURSES DE TAXI EN VENDÉE

Tarifs fixés par l'arrêté préfectoral du 11 février 2026 - n° APDDPP - 26-0033

COMMUNE DE

ADS N° :

Taux de GES

g CO₂/km

Heure d'attente ou marche lente	29,64 €
Prise en charge	2,96 €

A Prix au kilomètre de jour avec retour en charge à la station	1,10 €
B Prix au kilomètre de nuit avec retour en charge à la station	1,65 €
C Prix au kilomètre de jour avec retour à vide à la station	2,20 €
D Prix au kilomètre de nuit avec retour à vide à la station	3,30 €
Valeur de chute	0,10 €

SUPPLÉMENTS

La prise en charge des passagers supplémentaires est applicable pour chaque passager, majeur ou mineur, à partir du cinquième.	4,00 €
Les valises, ou bagages de taille équivalente, au-delà de trois valises, ou bagages de taille équivalente, par passager	2,00 €
Bagages qui ne peuvent pas être transportés dans le coffre ou dans l'habitacle du véhicule et nécessitent l'utilisation d'un équipement extérieur	2,00 €
<i>Aucun supplément ne doit être facturé pour un fauteuil roulant</i>	
Transport animaux	0,00 €

Le tarif minimum, supplément inclus, susceptible d'être perçu pour une course ne peut pas être inférieur à 8,00 €

Les tarifs B et D sont applicables aux courses effectuées :
de nuit (19 heures à 7 heures)
ainsi que **les dimanches et jours fériés**.

Suppléments : Péages, ponts, autoroutes, bateau (Ile d'Yeu)

La pratique du tarif neige-verglas: tarif B ou D

- . Route enneigées ou verglacées
- . Utilisation d'équipements spéciaux neige (chaînes) ou de pneumatiques antidérapants dits "pneus hiver"

Une note sera remise sur demande

ELLE EST OBLIGATOIRE

À PARTIR DE 25,00 € TTC

Le consommateur peut demander que la note mentionne son nom ainsi que le lieu de départ et le lieu d'arrivée de la course.



Acceptée sans condition de montant

Pour toute réclamation : Préfecture de La Roche sur Yon - 29 rue Delille - 85 922 La Roche sur Yon cedex 9

Adresse du médiateur de la consommation en cas de litige : CM2C - 49 Rue de Ponthieu - 75008 Paris - mail : cm2c@cm2c.net

Chambre Syndicale des Artisans du Taxi de la Vendée - 35 Rue Sarah Bernhardt - 85 000 La Roche sur Yon - Tél. 07 67 55 21 10